



FORMATION CONVOYEUR D'ANIMAUX D'ETABLISSEMENT DE PRESENTATION AU PUBLIC

Public visé : toute personne transportant des animaux vivants, au-delà de 65 km, dans un but lucratif.

(Le but lucratif ne s'entend pas exclusivement par un échange d'argent. Il est considéré lucratif y compris lorsque des animaux font l'objet, par exemple : d'échanges, de placements provisoires, de placements dans un but de reproduction...)

Il n'est donc pas nécessaire que le transport soit réalisé dans un but lucratif direct pour être soumis aux exigences du Règlement (CE) n° 1/2005.

Prérequis :

- La formation étant dispensée en français, un bon niveau dans la langue est préférable.
- Notions zootechniques sur les différentes grandes familles animales.
- Pour suivre le module de la formation, le stagiaire doit être amené à préparer au transport ou à effectuer le transport des animaux.

Objectifs :

- Comprendre les instructions du responsable et de suivre ses recommandations en termes de préparation au transport : 1iers soins, contention, capture, manipulation.
- Connaitre la législation du transport ainsi que ses impacts sur l'animal transporté

- Connaitre la responsabilité du transporteur
- Acheminer des animaux dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.
- Être autonome et habilité au convoyage d'animaux vivants.

A l'issue de la formation l'apprenant dispose de connaissances solides et approfondies relatives aux transports des espèces de faune sauvage, exotique et domestique en captivité.

Les connaissances dispensées permettent la préparation au transport et le transport des espèces d'animaux d'établissement de présentation au public en respectant les besoins spécifiques de chaque individu ; leur sécurité ainsi que celle des équipes de soignant et de convoyeur mais aussi permettent de connaître l'aspect réglementaire qui encadre le convoyage d'animaux d'établissement de présentation au public.

L'apprenant développe au cours de la formation ses capacités de compréhension de l'aspect réglementaire, de la notion de bien-être animal en transport, mais aussi les notions de choix adaptés à l'espèce transportée en matière de chargement/déchargement et sabots de transport.

Durée : 21 HEURES

Lieux :

- Intra entreprise
- Interentreprises : 2 ROUTE DE POPENOT 42 800 SAINT MARTIN LA PLAINE

Modalités et délais d'accès : sur demande personnelle, des responsables animaliers / de pôle / de sites.

- La formation est accessible à toutes personnes répondant aux prérequis
- La formation est accessible aux personnes porteuses de certains handicaps, merci de nous informer au préalable s'il est nécessaire d'emménagements particuliers.

Tarif : 780 euros/ participants

- Les possibilités de financement sont fonction du statut des participants et/ou de leur entreprise. Nous contacter pour plus de renseignement.
- Les frais d'hébergement, de déplacement ne sont pas compris dans le prix de la formation.
- Nous ne disposons pas d'hébergement, au besoin une liste pourra vous être fournie pour vous aider dans vos recherches.

- Les frais de déplacement du/des formateur(s) ne sont pas compris dans le tarif et varient en fonction du nombre de kilomètres.

Contact :

Julie BONNARD : julie.bonnard@siane.fr / 06.15.03.91.12 responsable de formation et référente handicap.

Méthodes mobilisées :

- Cours magistral.
- Méthode démonstrative afin de montrer de manière pratique pour faire faire/faire dire à l'apprenant.
- Méthode expérientielle : faire acquérir des connaissances/compétences par l'action.
- Méthodes d'échanges entre les participants et les formateurs pour permettre de donner du sens aux connaissances des apprenants.

Modalités d'évaluations : évaluation finale sous forme de QCM.

CONTENU :

- La réglementation relative à la protection des animaux en cours de transport
- La réglementation relative à la santé animale
- Incidence du transport sur l'animal
- Impact du transport sur le comportement de l'animal
- Organiser et réaliser les principales manipulation et interventions sur les animaux pendant le transport
- La réglementation spécifique faune sauvage
- La préparation au transport
- La manipulation
- Les conditions de transport adaptées à chaque espèce

Les + de notre formation :

- Formation dispensée par des professionnels du domaine du convoyage d'animaux d'espèces non domestiques d'établissement de présentation au public.
- Formation conçue et pensée pour répondre aux besoins spécifiques des parcs zoologiques, refuges, SPA, fourrière, institutions privées ou publiques.

Mise à jour : MARS 2023.